



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-2-1

Ottawa, le 13 avril 2007

Suite à son Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-2 du 15 février 2007, relativement à l'audience publique qui aura lieu à partir du 16 avril 2007 à 9h30, au Membertou Trade & Convention Centre, 50, rue Maillard, Membertou (Nouvelle-Écosse), le Conseil annonce ce qui suit :

L'ARTICLE SUIVANT EST RETIRÉ DE L'AUDIENCE PUBLIQUE ET SERA REPORTÉ À UN PROCESSUS PUBLIC ULTÉRIEURE.

Article 21

**Sioux Lookout (Ontario)
No de demande 2006-1570-1**

Demande présentée par **Norwesto Communications Ltd.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM de langue anglaise à Sioux Lookout.

LES ARTICLES SUIVANTS SONT MODIFIÉS ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

Article 19

**Leamington (Ontario)
No de demande 2006-1534-6**

Demande présentée par **Blackburn Radio Inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Leamington.

Article 20

**Hawkesbury (Ontario)
No de demande 2006-1528-9**

Demande présentée par **Ottawa Media Inc.** en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM commerciale de langue anglaise à Hawkesbury.

Des clarifications additionnelles, relatives au développement du contenu canadien, seront ajoutées au dossier public de ces demandes. Les parties intéressées sont invitées à examiner ces dossiers.

Canada

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>